

Marcq 2035 : Pour une vision partagée de notre urbanisme

L'urbanisme de notre ville ne peut plus se limiter à une gestion au coup-par-coup du foncier. A l'heure où les défis climatiques s'imposent et où l'intégration métropolitaine se durcit, la municipalité doit communiquer sur sa vision : que sera Marcq en 2035 au sein de la MEL ?

Le passage au PLU3, signé en juin 2024, ne doit pas être une excuse à l'impuissance. Si la MEL fixe les règles globales, le Maire reste le gardien du temple : c'est lui qui signe les permis de construire et peut adapter le RLU (Règlement Local d'Urbanisme). Mais la majorité a-t-elle une vision à imposer pour notre

urbanisme ? Nous l'interrogerons sur sa capacité d'influence auprès des promoteurs. Quelle voix portons-nous pour que la densité ne nuise pas à notre identité ? La Mairie doit être force de propositions, pas simple exécutante. Quand nous interrogeons sur l'avenir, la majorité nous invite à relire son programme des municipales 2026. C'est absolument insuffisant !

L'impression domine que la ville subit les projets au gré de opportunités immobilières. Nous devons en sortir et placer la « qualité de vie » au cœur des délibérations, en anticipant les besoins en services publics (écoles, crèches, voiries) avant que logements et bureaux ne sortent de terre. Les Marcquois ont droit

à des explications de fond. Nous souhaitons que la ville se dote enfin de règles architecturales et urbanistiques locales protectrices à travers une Charte de Qualité Urbaine ou une Charte promoteurs.

Le futur de Marcq-en-Barœul exige une ambition de long terme lisible pour tous.

Contact : 07.68.94.38.37

contact@unem.fr

Caroline THEROUDE et Bruno MADELAINE
Conseillers Municipaux